



Stage botanique alpine 2018 – LAUTARET Du 12 au 15 juillet 2018

Sur les traces de Dominique Villars et son compère Chaix, nous vous proposons de découvrir ce haut lieu de la botanique, aux confins du département de l'Isère, qu'est le col du Lautaret et ses environs des Hautes-Alpes. Cette richesse floristique est due à une grande amplitude altitudinale et à une diversité géologique et biogéographique exceptionnelle dans l'arc alpin. La présence du jardin alpin du Lautaret et l'accessibilité de hautes crêtes au dessus du col du Galibier renforce l'intérêt pédagogique de ce beau territoire.

Encadrants : Roger Marciau, Benjamin Grange

Hébergement : gîte « les Mélèzes » à Villar d'Arêne

Programme prévisionnel (ce programme, en cours d'élaboration, n'est qu'indicatif et pourra être modifié) :

- **Jeudi 12 juillet :** Coteaux steppiques de la Romanche, Mizoën (500m dénivelé positif)
- **Vendredi 13 juillet :** Marais du Bourget (400m dénivelé positif)
- **Samedi 14 juillet :** Col du Galibier (500m dénivelé positif)
- **Dimanche 15 juillet :** Col du Lautaret (300m dénivelé positif)

Coût du stage :

Le coût prévisionnel du stage est de **260 euros en pension complète**.

Le prix ne comprend pas le trajet aller-retour et les déplacements lors du stage.

Le nombre de places est limité à 24 personnes.

L'inscription est obligatoire **avant le 6 avril 2018** (merci de renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint). Elle sera accompagnée d'un **chèque d'arrhes de 80 € à l'ordre de GENTIANA**.

Ce droit d'inscription reste acquis à GENTIANA en cas de désistement moins de un mois avant la date du stage. Une fiche détaillant le programme sera envoyée ultérieurement à chaque inscrit.

Pour toutes informations : stagealpin@gentiana.org

Charte du stagiaire dans le cadre d'un stage organisé par GENTIANA

Dans le cadre de ses activités, GENTIANA Société botanique dauphinoise D. Villars organise des stages de botanique ouverts à ses adhérents comme à des personnes d'autres associations.

- **Art. 1** - Le prélèvement d'un certain nombre d'espèces étant interdit par la loi, les stagiaires s'engagent à déterminer ces espèces sans leur porter préjudice.
En conséquence on demande au stagiaire un respect de la réglementation en vigueur.
- **Art. 2** - Pour les espèces non réglementées, la prise de vue photographique est privilégiée à la mise en herbier en particulier pour les espèces rares.
- **Art. 4** - L'encadrant et l'organisateur peuvent modifier le programme initialement prévu.
- **Art. 5** - Le stagiaire se doit d'accepter les modifications et de prendre connaissance du niveau de difficulté afin d'être à même de prendre toutes précautions utiles ; il s'engage à signaler à l'organisateur, avant le début du stage, tout problème susceptible de contrecarrer le bon déroulement de celui-ci (problèmes de santé, difficulté à marcher, etc.) ; il se doit d'être équipé d'un matériel en adéquation avec les conditions et difficultés susceptibles d'être rencontrées (chaussures de randonnée,...).
- **Art. 6** - Les connaissances de chacun pouvant faire progresser le groupe, chacun se devra de faire preuve de pédagogie et partagera son savoir afin que la botanique perdure.
- **Art. 7** - La bonne humeur étant de rigueur, chacun se doit d'apporter la sienne...

Adoptée au Conseil d'Administration du 6 mars 2000.

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE DE BOTANIQUE ALPINE
LAUTARET – 2018**

A renvoyer à GENTIANA, MNEI, 5, place Bir-Hakeim 38000 GRENOBLE.

Je soussigné·e,

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. :

Adresse électronique :

m'inscris au stage de botanique les 12, 13, 14 et 15 juillet 2018

en pension complète, 260€.

sans hébergement ni restauration, 100€. (places réservées pour étudiant·e·s et sans emploi)

Je joins un chèque **80 Euros** à l'ordre de GENTIANA.

En cas de désistement dans le mois qui précède la date du stage, aucun remboursement ne sera effectué. Le solde, soit 180 euros, sera versé le jour de l'arrivée.

Fait à : Le :

Signature :

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des bulletins accompagnés du règlement.